

Des bénévoles réclament des allégements fiscaux pour leur heures de bénévolat

Shannon Montgomery

La Presse Canadienne

CALGARY - Les bénévoles qui donnent de leur temps pour aider des gens dans le besoin devraient bénéficier des mêmes avantages fiscaux que ceux qui contribuent monétairement aux causes sociales, estiment des groupes de bénévoles.

A l'approche du dépôt du budget fédéral, ces organisations demandent au gouvernement fédéral de réfléchir à l'idée d'accorder un allégement fiscal aux bénévoles, ce qui, selon eux, enverrait le message que donner du temps est tout aussi précieux que donner de l'argent.

"Si je fais un don de 50 \$, je peux obtenir un reçu pour l'impôt. Mais je peux donner des heures et des heures de mon temps chaque semaine et il n'y aucune réelle reconnaissance de cela", a expliqué Gert Reynar, la directrice d'une banque alimentaire de Leduc, à une trentaine de kilomètres au sud d'Edmonton.



Mme Reynar a présenté l'idée d'allégements fiscaux, l'an dernier, au député conservateur de sa circonscription, James Rajotte. Elle a expliqué à son député, lors de la semaine de l'action bénévole, qu'une telle mesure permettrait de promouvoir le bénévolat et viendrait en aide à plusieurs organismes caritatifs, qui ont besoin d'autant de bénévoles que possible en ces temps de difficultés économiques.

La suggestion a par la suite été transmise au ministre des Finances, Jim Flaherty, en vue du budget fédéral qui sera présenté mardi, a indiqué M. Rajotte. Le député n'a toutefois pas pu confirmer si la mesure fera partie du plan du ministre, soulignant que la menace d'un déficit financier au cours des prochaines années demeure une préoccupation pour le gouvernement.

"Nous sommes certainement plus restreints que nous l'étions dans le passé en ce qui concerne notre marge de manoeuvre financière", a soutenu M. Rajotte.

Les allégements fiscaux ont été évoqué par des organismes caritatifs ainsi que par des bénévoles, a expliqué Ruth MacKenzie, présidente de Bénévoles Canada.

"Je crois que plusieurs organismes ont beaucoup, beaucoup de mal à trouver des bénévoles en ce moment", a-t-elle affirmé, soulignant qu'un petit nombre de personnes font leur part de bénévolat et que la plupart d'entre eux ont plus de 55 ans.

Mais malgré cela, la mesure pourrait aussi représenter beaucoup de travail administratif supplémentaire pour ces organismes qui sont déjà débordés. Et il n'y a aucune preuve que les déductions d'impôt accordées en échange des dons d'argent aux oeuvres de charité encouragent réellement la population à se montrer plus généreuse, a-t-elle affirmé.